

## RESOLUTION

Débat d'orientation N° 8477 Rapport Caritas  
Groupe politique LSAP  
Député : Taina Bofferding  
Dépôt : 10.07.2025

### La Chambre des Député(e)s,

- considérant que le débat du 10 juillet 2025 marque la fin des travaux parlementaires de la Commission spéciale « Caritas », instituée en octobre 2024 dans le contexte de ladite « affaire Caritas », avec pour objectif de tirer des conclusions claires permettant de mieux guider les décisions politiques dans le cadre d'urgences futures similaires ;
- constatant que la Commission spéciale « Caritas » a procédé à des travaux approfondis, comprenant notamment de nombreuses auditions, des analyses documentées ainsi qu'un dialogue soutenu entre les membres de la Commission, et que ces travaux se sont déroulés dans un esprit de collaboration interpartisane ;
- rappelant que les conclusions de ces travaux ont mené à l'élaboration d'un rapport final contenant une série de recommandations concrètes visant à prévenir de futurs dysfonctionnements, à renforcer la gouvernance et la transparence des relations entre l'État et les structures bénéficiaires de fonds publics, ainsi qu'à protéger au mieux les bénéficiaires des services sociaux ;
- soulignant que ledit rapport a été adopté à l'unanimité par l'ensemble des groupes politiques et sensibilités représentées à la Chambre, témoignant de la volonté commune de tirer les leçons de cette affaire au-delà des clivages partisans ;
- rappelant l'importance de traduire les conclusions issues d'une commission spéciale en actions concrètes afin de renforcer la confiance des citoyennes et citoyens dans l'institution parlementaire ;

### décide

- de mettre en œuvre dans les meilleurs délais les recommandations contenues dans le précité rapport, dès lors qu'elles relèvent de la responsabilité de la Chambre des Députés.
- d'entériner toutes les conclusions du rapport de la Commission spéciale.

Résolution adoptée par la Chambre des Députés  
en sa séance publique du 10 juillet 2025

Le Secrétaire général



Laurent Scheeck

Le Président,



Claude Wiseler